Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 025-212502843-20260427-14_2026B-DE

GRAND CHARMONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 14/2026	OBJET : Désignation du correspondant défense
Date de la convocation : 21/04/2026 Date de la séance : 27/04/2026 Présidence de séance : Aurélie DZIERZYNSKI, Maire Secrétaire de séance : Bisma SENOUCI	Membres présents : MM. Aurélie DZIERZYNSKI, David LOYSEAU, Colette BESANÇON, Robert GRILLON, Christophe CHARLES, Majda CHETTAT BENATTABOU, Hassan EL AZRAOUI, Pauline PERRIAU, Charles MONA, Roland TINET, Martine BATT, Pierre KRALJEVIC, Hugues METILLE, Marc DE GIORGI, Zahia LAZAAL, Pinar KESER, Séverine COENART, Nermin ABAZ, Bisma SENOUCI, Alain MOREL, Daniel BOURQUIN, Céline GROS, Natacha HEMONET, Yasmina TABECHE, Jacinthe NUNHOLD
Membres en exercice : 29 Membres présents : 25 Membres représentés : 4 Membres absents non excusés : 0 Votants : 29	Membres représentés : Mme Nadia LAKHDER donne pouvoir à M. David LOYSEAU M. Hidir DEMIR donne pouvoir à Mme Pinar KESER M. Ouafdi ADNANI donne pouvoir à M. Hassan EL AZRAOUI M. Fouad EL HAMINE donne pouvoir à Mme Yasmina TABECHE
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 29/04/2026 et de sa publication le 30/04/2026	
Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées en séance du 27/04/2026 par le conseil municipal, a été affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune le 30/04/2026	

Depuis 2001, le Gouvernement soucieux de renforcer le lien entre la Nation et ses forces armées a décidé d'instaurer une fonction de conseiller municipal en charge des questions de défense.

Le « correspondant défense » est le relais local des questions de défense, de mémoire et de citoyenneté. Il contribue à entretenir le lien entre la Nation et les Armées, à transmettre la mémoire des conflits et à sensibiliser les jeunes aux valeurs républicaines.

Son rôle est le suivant :

- Informer les citoyens sur la politique de défense de la France, qui vise à assurer la protection des Français et de leurs intérêts sur le territoire national et à l'extérieur ;
- Sensibiliser les jeunes générations à la défense ;
- Assurer un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Il convient donc de désigner le conseiller municipal qui sera chargé de remplir cette fonction.

En application de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, il peut être procédé à ces désignations par un vote à main levée si le conseil municipal en décide à l'unanimité. Dans le cas contraire, il sera procédé à un vote à bulletin secret.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 025-212502843-20260427-14_2026B-DE

GRAND CHARMONT

Il est ainsi constaté que le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée.

Il est donc proposé au conseil municipal les candidatures suivantes :

Liste « Aurélie DZIERZYNSKI » : M. Christophe CHARLES qui obtient 25 voix

Liste « Daniel BOURQUIN » : Mme Céline GROS qui obtient 4 voix

Est proclamé élus Monsieur Christophe CHARLES en tant que correspondant défense de la collectivité.

Le Maire,
Aurélie DZIERZYNSKI.

Le secrétaire de séance,
Bisma SENOUCI